

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Approches mécanistes et réflexes

2026-2027

Code : S.PH.SO.374.2901.F.26

Type de formation :

☒ Bachelor

☐ Master

☐ MAS

☐ CAS

☐ Autre ...

Niveau :

☒ Module de base

☐ Module d'approfondissement

☐ Module avancé

☐ Module spécialisé

☐ Autre : ...

Type :

☒ Module principal

☐ Module lié au module principal

☐ Module facultatif ou complémentaire

☒ Module à option

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Semestre d'automne

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre de printemps

☐ Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement

☒ Français

☐ Allemand

☐ Italien

☐ Anglais

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module ...

☐ Avoir suivi le module ...

☒ Pas de prérequis

☐ Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Sensibiliser, informer et découvrir l'approche de nouvelles techniques tissulaires réflexes et mécanistes
- Approfondir l'évaluation et l'intervention des techniques réflexes et mécanistes déjà pratiquées durant la formation de base
- Identifier les spécificités et complémentarités de certaines approches réflexes et mécanistes

Rôles et compétences visées :

A. **Rôle Expert :** compétences ☐ Ab1, ☐ Ab2, ☐ Ab3, ☒ Ab4, ☒ Ab5, ☐ Ab6, ☐ Ab7, ☐ Ab8

B. **Rôle Communicateur :** compétences ☐ Bb1, ☒ Bb2, ☐ Bb3, ☐ Bb4

C. **Rôle Collaborateur :** compétences ☐ Cb1, ☒ Cb2

D. **Rôle Leader :** compétences ☒ Db1, ☐ Db2, ☒ Db3

E. **Rôle Promoteur de la santé :** compétences ☐ Eb1, ☒ Eb2, ☐ Eb3, ☒ Eb4, ☐ Eb5, ☐ Eb6

F. **Rôle Apprenant et formateur :** compétences ☒ Fb1, ☐ Fb2

G. **Rôle Professionnel :** compétences ☒ Gb1, ☐ Gb2, ☒ Gb3

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

pratiques de différentes approches : le concept des chaînes musculaires de busquet, acupuncture, trigger points, électrostimulation, thérapie cranio-sacral, distorsion fascia, réflexologie plantaire, massage du tissu conjonctif, dry needling, thérapie manuelle

Modalités pédagogiques

Enseignement frontal, pratique

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

☐ Oral

☒ Examen écrit

☐ Dossier écrit

☐ Pratique

Date de l'examen ou du retour des travaux :

le vendredi 16 juillet 2027 - examen Cyberlearn

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Conditions particulières :

- Minimum de 80% de présence aux enseignements (sauf conditions particulières).
 - En cas de présence < à 80%, un travail supplémentaire sera exigé sur la matière manquée.
 - Un seul travail supplémentaire est possible durant le semestre.
 - En cas de plus d'un module avec moins de 80% de présence durant le même semestre, le ou les module-s en question ne peut/peuvent pas être validé-s et la note obtenue est FX

Le module est validé si l'étudiant obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé et l'étudiant bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant est en répétition si la note obtenue est F.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale

7. Modalités de remédiation et de répétition

☒ Remédiation possible

☐ Pas de remédiation

☐ Autre :

Remédiation

- **Modalités** : Travail/Examen complémentaire portant sur les insuffisances constatées.
- **Date** : Semaine 35 ou 36 (encore à définir)

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

La remédiation est possible si la note lors de la première évaluation finale du module est FX.

La note F à cette première évaluation ne permet pas de remédiation et amène directement à une répétition du module

NB : La qualification obtenue après remédiation est E (module validé) ou F (échec)

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique suivante.
Validation selon le descriptif de l'année académique suivante.

- **Délai** : Année académique suivante

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

La dernière version du descriptif de module fait foi en cas de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi

9. Bibliographie principale

- Documents transmis par les différents intervenants

10. Enseignant-e-s

- Nicolas Mathieu, Seraina Obrist et différents intervenants

Nom du responsable de module : Nicolas Mathieu,

Descriptif validé le : **13.08.2026**

Par : Pierre-Henri Cortat, responsable filière